

A photograph showing two workers in safety gear (hard hats and harnesses) sitting on the metal platform of a wind turbine nacelle. They are looking at a set of plans. The background shows a vast landscape with green fields and a clear blue sky with a bright sun. A large green diagonal graphic element is on the right side of the image.

RAPPORT RSE 2019

Nos engagements
pour l'environnement,
la société et la gouvernance

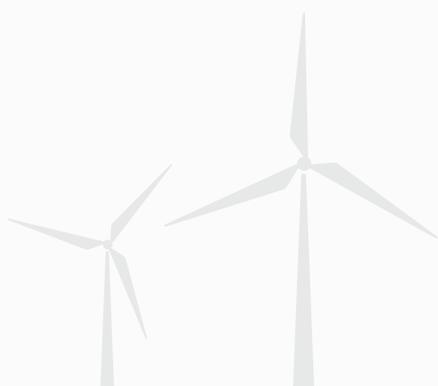


Table des matières ✓

04

LE MOT DU PRÉSIDENT

06

A PROPOS DE KALLISTA ENERGY

Nos chiffres clés	06
Nos contributions aux objectifs de développement durable	08
Quelques faits marquants pour Kallista Energy en 2019	09
Nos valeurs	10

12

L'ÉVALUATION ET LA RÉDUCTION DE NOS IMPACTS

Bilan carbone de notre activité et de nos installations	14
Insertion dans les milieux naturels	14
La sécurité des riverains, prestataires et employés	14
Cohabitation avec les riverains et ancrage local	15
Gestion du démantèlement	15
Consommation des ressources naturelles non-renouvelables	15

16

NOS ENGAGEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Notre objectif carbone pour 2022 : Réduire de 40% nos émissions de CO ₂ par salarié	18
Réduire notre impact environnemental	20
Protéger la biodiversité et les habitats naturels	28

40

NOS ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

48

NOS ENGAGEMENTS POUR LA GOUVERNANCE

54

POUR ALLER PLUS LOIN

Engagement 01. Electrifier 85% de notre flotte de véhicules d'ici 2022	22
Engagement 02. Bannir les vols intérieurs et limiter les vols internationaux	24
Engagement 03. Réduire et recycler les déchets de nos bureaux	25
Engagement 04. Améliorer l'efficacité énergétique de nos équipements	26
Engagement 05. Améliorer les émissions de notre Scope 3 avec nos sous-traitants	27
Engagement 06. Développer les meilleurs projets possibles avec l'appui d'experts indépendants	30
Engagement 07. Réaliser un chantier exemplaire pour chacun de nos projets	32
Engagement 08. Veiller à la préservation de l'environnement et à la limitation des émergences acoustiques aux abords de nos parcs éoliens	34
Engagement 09. Retirer 100% du massif de fondation de toutes nos éoliennes lors de leur démantèlement	36
Engagement 10. Valoriser les pales des éoliennes démantelées et contribuer à la recherche de solutions adaptées pour les volumes à venir	38
Engagement 11. Garantir la sécurité des personnes et de nos équipements	42
Engagement 12. Réunir les conditions pour le bien-être au travail des salariés	44
Engagement 13. Veiller à la diversité et la parité au sein de notre équipe	45
Engagement 14. Travailler de concert avec nos parties prenantes locales	46
Engagement 15. Participer au dynamisme des territoires où nous sommes actifs	47
Engagement 16. Promouvoir un pouvoir exécutif collégial et un dialogue permanent avec les salariés	50
Engagement 17. Prévenir les fraudes	51
Engagement 18. Prévenir les risques de gestion	52
Engagement 19. Promouvoir la cybersécurité	53

Le mot du président ✓



En 2018, Kallista mettait en place une nouvelle approche, plus systématique, pour concrétiser et évaluer sa responsabilité sociétale et environnementale afin de contribuer à répondre aux enjeux de notre société. Nous avons défini notre « trajectoire carbone » que nous voulions compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris. Cette trajectoire est tout à fait en phase avec les dernières annonces du GIEC qui soulignent l'urgence d'accélérer nos actions contre le changement climatique. L'audit du GRESB, dont les résultats ont été publiés en 2019, a confirmé la pertinence de notre démarche avec une note de 5 étoiles sur 5.

En Europe, 2019 a été une année charnière en matière de prise de conscience environnementale avec une montée des inquiétudes concernant le réchauffement climatique et le recul de la biodiversité. La préservation de notre environnement est devenue un sujet politique majeur, tant au niveau français, européen qu'international. L'élection d'Ursula Von Der Leyen à la tête de la Commission Européenne et sa proposition d'un « New Green Deal » comme projet pour l'Union Européenne vise à donner la trajectoire des orientations politiques, réglementaires et économiques des prochaines années.

Il est désormais évident que les enjeux sociaux et environnementaux doivent être pris à bras-le-corps par chaque agent économique, chaque personne et donc chaque entreprise, non pas comme un plus optionnel mais comme une nouvelle composante de son activité.

Kallista Energy va continuer à déployer ses efforts pour contribuer à ces enjeux, à son échelle, et à relever les défis qui nous concernent tous. A l'heure où ce rapport 2019 est écrit, nous traversons une crise sanitaire majeure en Europe et dans le monde. Nous manquons de recul pour la commenter mais ne doutons pas qu'elle sera riche d'enseignements, notamment pour ce qui concerne nos responsabilités sociétales et environnementales.

Frédéric Roche
Président de Kallista Energy

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'FRM', with a long horizontal line extending to the right.



A propos de Kallista Energy ✓

Kallista Energy est un producteur indépendant d'énergies compétitives et renouvelables. Depuis 2005, nous bâtissons un parc de production d'électricité afin de proposer une énergie au meilleur coût - aussi bien économique qu'environnemental. Nous exploitons actuellement 20 parcs éoliens en France. L'expérience de notre équipe nous permet de maîtriser toutes les étapes de la réalisation de centrales de production d'électricité : développement de projets en interne, croissance externe via des acquisitions, financement, construction, exploitation et renouvellement de parcs.

L'indépendance de notre entreprise et la confiance de nos actionnaires institutionnels nous permettent de sélectionner uniquement les projets conformes à notre éthique et à nos exigences de durabilité. Nous pouvons ainsi avoir un engagement à long-terme auprès des acteurs locaux avec lesquels nous travaillons.

Notre équipe compte 37 collaborateurs répartis entre Paris, Lyon, Bordeaux ainsi que des collaborateurs basés en régions, au plus près de nos parcs.



37

SALARIÉS À PARIS,
LYON, BORDEAUX ET
EN RÉGIONS



300 000

HABITANTS APPROVISIONNÉS
EN ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE
CHAQUE ANNÉE



41 MILLIONS €

DE CHIFFRE
D'AFFAIRES EN 2019



20

PARCS ÉOLIENS EN
SERVICE (213 MW)
ET 32 MW EN
CONSTRUCTION



2 MILLIARDS

DE KILOMÈTRES DE RECHARGE
PAR AN, SOIT LE TRAJET ANNUEL
MOYEN DE 152 000 FRANÇAIS



7 %

DE NOTRE CHIFFRE
D'AFFAIRES VERSÉS
EN TAXES LOCALES
TOUS LES ANS



A

Nos contributions aux objectifs de développement durable en 2019



300 000 habitants approvisionnés en électricité¹ renouvelable et sûre pour rendre notre économie résiliente et durable.



16 000 tonnes de CO₂ évitées grâce à nos éoliennes.

46% de véhicules électriques dans notre flotte d'entreprise en 2019 (contre 20% en 2018).

Baisse de 23% de nos émissions liées au chauffage des bureaux.



Formation de tous les collaborateurs itinérants aux **risques routiers**.

Télétravail occasionnel et permanent.

Flexibilité des horaires pour nos collaborateurs.



7% de notre chiffre d'affaires versés en taxes locales qui contribuent à **dynamiser les territoires ruraux**.



100% des déchets de nos chantiers traités dans des centres spécialisés

Tri sélectif dans nos bureaux depuis 2017 avec Cèdre, une entreprise qui favorise l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.



Interventions régulières lors d'événements locaux pour sensibiliser les habitants sur le changement climatique et les énergies renouvelables.

¹ Equivalent de la consommation électrique de 300 000 habitants hors eau chaude et chauffage.

Quelques faits marquants pour Kallista Energy en 2019



**RECRUTEMENT DE 10
COLLABORATEURS ENTRE FIN 2018
DÉBUT 2020**



**PREMIER PROJET HORS DE FRANCE :
ACQUISITION DE 32 MW À
CONSTRUIRE AUX PAYS-BAS**

**ADOPTION D'UNE GOUVERNANCE
COLLÉGIALE DE L'ENTREPRISE AVEC
LA MISE EN PLACE D'UN DIRECTOIRE**



**PREMIER RETRAITÉ DE KALLISTA
ENERGY**

**AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
POUR LE RENOUELEMENT DE 2
PARCS EN BRETAGNE**



**JOURNÉE DU VENT À TOURNOISIS
(LOIRET)**



G R E S B
★ ★ ★ ★ ★ 2019

**OBTENTION DE 5/5 ÉTOILES À L'AUDIT
RSE GRESB**

**CRÉATION DU COMITÉ SOCIAL ET
ÉCONOMIQUE (CSE)**



Nos valeurs

Conviction

Kallista Energy s'est fixée pour mission de développer des sources d'énergie qui construisent un avenir viable pour les générations futures. Nous voulons livrer une électricité à prix compétitif, accessible à tous, et dont la production tienne compte de l'urgence climatique. Cette conviction se traduit dans le quotidien de nos équipes par une démarche de fond visant à améliorer nos performances environnementales et sociétales, que ce soit pour nos parcs éoliens ou simplement dans nos bureaux.

Vis-à-vis de nos parties prenantes, cette conviction se traduit par :

- > Une éthique très rigoureuse,
- > Un processus industriel maîtrisé,
- > Une gestion des risques basée sur le professionnalisme, la transparence et l'anticipation.



Ethique

En application des dispositions de l'Article 17- II, 1° de la loi du 9 décembre 2016 dans la logique desquelles notre groupe s'inscrit, bien qu'il soit en dessous des seuils fixés par la loi, les collaborateurs de Kallista Energy s'engagent à respecter un Code de conduite qui définit et illustre les différents comportements, susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence, à proscrire. Le code de conduite inclut la possibilité pour tout salarié de donner des alertes directement au président du comité d'audit de Kallista Energy sans passer par l'intermédiaire de la direction ou de la hiérarchie de l'entreprise. A titre d'exemple, dans le cadre du développement de nos projets, nous sommes particulièrement attentifs aux situations suivantes : l'exigence d'un loyer anormal, la spoliation d'un membre au sein d'une famille (exploitant agricole, usufruitier ou nu-propriétaire), une demande de travaux ou de mesures compensatoires sans lien avec le projet ou la facturation de loyers pour des chemins normalement accessibles au public. De même, les engagements ou déclarations verbales qui peuvent être faites au cours de réunions doivent systématiquement faire l'objet d'un compte rendu écrit qui sera transmis à la direction de l'entreprise.

Kallista Energy préférera ne pas réaliser ou perdre un projet plutôt que de le remporter par des moyens dont la légalité est incertaine.



Pragmatisme

Kallista Energy investit dans des énergies compétitives, offrant le meilleur compromis entre les ressources disponibles, le rendement et l'impact environnemental.

Le choix de l'éolien, loin d'être idéologique, repose sur la fiabilité de cette technologie et sa compétitivité sans cesse croissante. L'éolien est l'une des énergies renouvelables les plus matures et les moins chères.

C'est avec le même pragmatisme que Kallista Energy étudie la possibilité d'augmenter la capacité de production de ses parcs existants à travers des opérations de renouvellement et la possibilité d'investir dans d'autres sources d'énergie.



Durabilité

Pour Kallista Energy, une stratégie énergétique ne se conçoit que sur une durée longue. Nous bâtissons aujourd'hui un parc de production électrique viable, à terme, sans subventions. Une fois les investissements initiaux amortis (15 à 20 ans pour l'éolien), les centrales offriront aux générations futures la possibilité de disposer d'une électricité extrêmement compétitive. Le choix de nos investissements est ainsi guidé par les parcs offrant la garantie d'un coût de production viable, une fois les délais d'obligation d'achat de l'électricité échus. Notre démarche d'efficacité inclut le recours aux technologies les plus récentes permettant de maximiser l'utilisation du potentiel éolien de chaque site, tout en réduisant les coûts de maintenance. A ce titre, notre groupe s'est engagé dans un programme de renouvellement systématique des turbines conçues dans les années 2000 afin de disposer des machines les plus performantes et avec des coûts de maintenance les plus faibles possibles.

L'évaluation et la réduction de nos impacts ✓

Nos engagements en matière de RSE découlent de l'évaluation de nos impacts sur les milieux physiques, biologiques et humains. La nature de nos impacts est directement liée de la nature de nos activités. Ainsi, notre activité de développement et d'exploitation de parcs éoliens situés en région nécessite de nombreux déplacements, et majoritairement des déplacements en voiture pour atteindre des communes rurales souvent difficilement accessibles par les transports en commun. Par conséquent, les déplacements sont prépondérants dans l'ensemble de nos impacts. Nous avons donc orienté en priorité nos efforts vers la réduction de nos émissions de gaz à effets de serre liés aux déplacements.

L'évaluation de nos impacts effectuée en 2017 sert de fil conducteur à nos engagements. Notre rapport RSE recense uniquement les enjeux principaux que nous avons identifiés au regard de notre activité, par souci de clarté.

Face à l'ampleur des changements nécessaires, notamment concernant le climat, il est essentiel d'agir aussi sur les niveaux qui peuvent paraître plus anecdotiques au regard des ordres de grandeurs mais qui cumulés peuvent avoir un fort impact. Par exemple, même si les déchets électroniques représentent peu de volume chez Kallista Energy, ils méritent d'être pris en compte en raison de leur forte nocivité pour l'environnement.



Nos principaux axes de travail

Bilan carbone de notre activité et de nos installations

La construction des éoliennes est neutre en émissions de CO₂ car la quantité de gaz à effet de serre (GES) évitée grâce à la production d'électricité compense largement les émissions liées à la construction.

Notre activité d'exploitation des parcs éoliens et de développement de projets nécessite beaucoup de déplacements qui constituent notre premier poste d'émissions de gaz à effet de serre après la construction des éoliennes. Le troisième poste d'émission de gaz à effet de serre par ordre d'importance est lié au chauffage de nos locaux.

Insertion dans les milieux naturels

L'industrie éolienne est une industrie de flotte comptant plusieurs milliers d'unités distribuées sur le territoire où peuvent exister des enjeux de conservation d'espèces naturelles sensibles. L'éolien peut notamment avoir un impact sur l'avifaune et les chiroptères. Bien que l'impact de l'éolien soit très en-deçà de celui d'autres activités sur les biotopes (agriculture intensive, étalement urbain) ou d'activités générant une mortalité directe importante des oiseaux et chiroptères (prédation des chats, chocs contre les pare-brises des voitures ou des baies vitrées, fils électriques...), la filière éolienne cherche continuellement à renforcer l'intégration des éoliennes dans les milieux naturels, qu'ils soient des zones cultivées, en forêt ou en montagne.

La sécurité des riverains, prestataires et employés

Les employés de l'industrie éolienne sont exposés à deux risques principaux. Le premier est le risque lié aux activités industrielles de construction et de maintenance en milieu vertical et isolé. Le second est le risque routier, car que ce soit en phase de développement, de construction ou d'exploitation, beaucoup de déplacements sont nécessaires pour se rendre sur les sites éoliens.

Engagement 01. Electrifier 85% de notre flotte de véhicules d'ici 2022

Engagement 02. Bannir les vols intérieurs et limiter les vols internationaux

Engagement 03. Réduire et recycler les déchets de nos bureaux

Engagement 04. Améliorer l'efficacité énergétique de nos équipements

Engagement 05. Améliorer les émissions de notre Scope 3 avec nos sous-traitants

Engagement 06. Développer les meilleurs projets possibles avec l'appui d'experts indépendants

Engagement 07. Réaliser un chantier exemplaire pour chacun de nos projets

Engagement 08. Veiller à la préservation de l'environnement et à la limitation des émergences acoustiques aux abords de nos parcs éoliens

Engagement 11. Garantir la sécurité des personnes et de nos équipements

Engagement 07. Réaliser un chantier exemplaire pour chacun de nos projets

Cohabitation avec les riverains et ancrage local

Les éoliennes, au-delà de tout critère esthétique subjective, restent des installations industrielles dont les désagréments potentiels doivent être maîtrisés. Les principaux enjeux portent sur l'acoustique, les émissions lumineuses des balisages aériens (exigés par la Loi), la perturbation du signal de télévision et éventuellement sur les ombres portées.

Gestion du démantèlement

Les éoliennes sont constituées en très grande partie de matériaux recyclables et réutilisables comme l'acier des tours et du ferrailage des fondations, le cuivre du matériel électrique, le béton des fondations qui peut être concassé et réutilisé... Les pales des éoliennes, constituées à 90% de fibre de verre et à 10% de résine sont aujourd'hui peu recyclables et valorisables par incinération qu'en quantité limitée. La gestion de ces déchets va constituer un défi dans les années à venir pour la filière éolienne au fur et à mesure que les parcs seront renouvelés pour mieux exploiter la ressource en vent.

Consommation des ressources naturelles non-renouvelables

La préservation de notre planète exige de limiter notre utilisation des ressources naturelles. Kallista Energy cherche à généraliser la règle des 3R (réduire, réutiliser, recycler) dans les différents domaines de son activité où cela est possible.

Engagement 06. Développer les meilleurs projets possibles avec l'appui d'experts indépendants

Engagement 07. Réaliser un chantier exemplaire pour chacun de nos projets

Engagement 08. Veiller à la préservation de l'environnement et à la limitation des émergentes acoustiques aux abords de nos parcs éoliens

Engagement 14. Travailler de concert avec nos parties prenantes locales

Engagement 15. Participer au dynamisme des territoires où nous sommes actifs

Engagement 09. Retirer 100% du massif de fondation de toutes nos éoliennes lors de leur démantèlement

Engagement 10. Valoriser les pales des éoliennes démantelées et contribuer à la recherche de solutions adaptées aux volumes à venir

Engagement 03. Réduire et recycler les déchets de nos bureaux

Engagement 09. Retirer 100% du massif de fondation de toutes nos éoliennes lors de leur démantèlement

Nos engagements
pour l'environnement 





Notre objectif carbone pour 2022 :

- 40% d'émissions de CO₂ par salarié

Pour atteindre la neutralité carbone en **2050** et maîtriser l'augmentation du réchauffement climatique, nous devons réduire les émissions de gaz à effet de serre par français de 11 tonnes de CO₂ à environ 2 tonnes de CO₂, soit une baisse de **80%**. Ce chiffre, extrêmement important, appelle à une prise de conscience généralisée et des actions efficaces dès maintenant.

Grâce à la production d'électricité renouvelable, le bilan des émissions de gaz à effet de serre de Kallista Energy est positif. Cependant, nous avons fait le choix en 2018 de ne pas nous arrêter à cette approche globale et d'aller plus loin en isolant le périmètre de nos activités support dont le bilan est quant à lui globalement négatif. En effet, nos activités dites 'support' (activité administrative, le développement et l'exploitation des parcs éoliens) ont un bilan net émetteur qui peut être amélioré pour contribuer davantage à la lutte contre le changement climatique tout en renforçant la résilience de notre entreprise.

Nous avons ainsi défini une trajectoire carbone à horizon 2022 visant à réduire de 40% les émissions de CO₂ par salarié sur nos activités support. Il s'agit d'une première étape vers la neutralité carbone. Notre démarche est présentée en détail dans notre rapport RSE de 2018 disponible sur notre site internet².

La méthode d'estimation des émissions liées aux véhicules a été révisée en 2019 pour prendre en compte, au-delà des émissions liées à la consommation de carburant, toute l'analyse du cycle de vie des véhicules afin d'intégrer les émissions liées à la construction. Ce nouveau mode de calcul permet une meilleure évaluation des véhicules électriques qui émettent très peu de gaz à effet de serre à l'usage mais qui ont un bilan CO₂ à la construction plus élevé que pour les véhicules thermiques. Cette modification augmente mécaniquement les chiffres d'émission des véhicules électriques dans notre bilan sans remettre en cause nos objectifs à 2022. Au contraire, elle conforte notre choix d'électrifier notre flotte de véhicules à 85% d'ici 2022 et 100% à horizon 2024 si l'offre pour des véhicules utilitaires adaptés à nos besoins est bien au rendez-vous.

Le transport en voiture est la plus importante source d'émissions de GES parmi nos activités supports³ et constitue par conséquent le levier le plus significatif de notre stratégie de réduction. Nos actions dans ce domaine contribueront à 70% de la baisse de CO₂ attendue dans notre bilan carbone d'ici 2022.

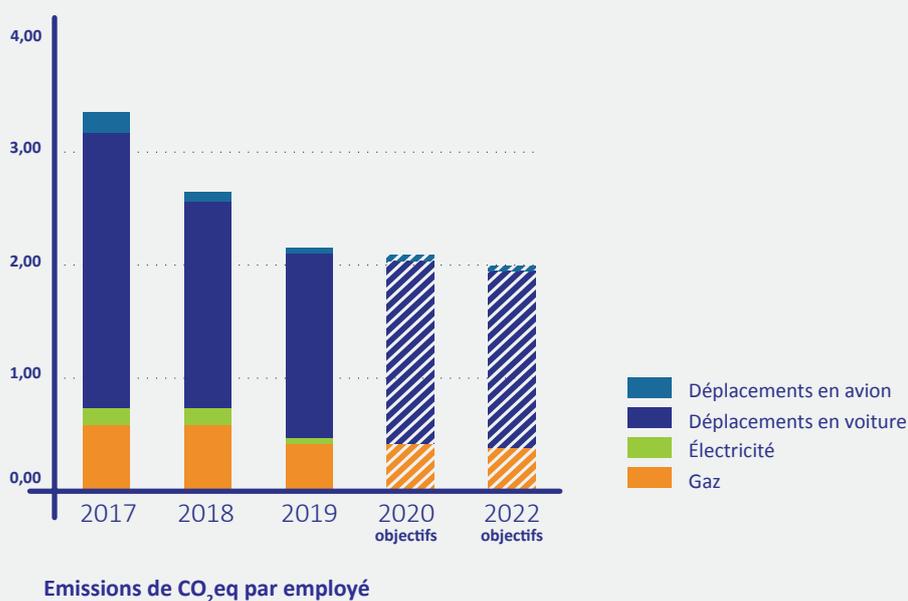
² https://www.kallistaenergy.com/wp-content/uploads/2019/06/Kallista_Energy_Rapport_ESG_2018_20190627_2.pdf

³ Toutes les activités de Kallista à l'exclusion des éoliennes elles-mêmes, à savoir l'activité administrative, le développement et l'exploitation des parcs

Par ailleurs, notre méthode de calcul pour l'évaluation du bilan carbone du cycle de vie des éoliennes a été ajustée cette année. Du fait du plan de renouvellement de nos parcs éoliens, nos calculs prennent en compte une période « d'amortissement » des émissions liées à la construction raccourcie à 15 ans par rapport à une durée initiale de 20 ans. L'impact négatif de cet ajustement sur le bilan carbone de nos parcs (+2675 tonnes de CO₂) est à mettre en regard des nombreux avantages générés par le renouvellement (repowering) des anciens parcs. En plus de favoriser l'utilisation d'éoliennes plus efficaces, donc qui produisent plus d'énergie renouvelable avec une empreinte écologique moindre, le renouvellement permet d'allonger la durée de production d'électricité dans CO₂ sur un territoire propice à l'éolien. Par exemple, le renouvellement des éoliennes de notre parc éolien de Plouyé en Bretagne a multiplié par 4 la production d'électricité renouvelable et sans CO₂ sur le site. De plus, avec les nouvelles éoliennes, le site pourra produire de l'électricité pendant plus de 40 ans (au lieu de 20 ans si le parc actuel n'avait pas été renouvelé).

Notre trajectoire carbone en 2019

En 2017, les émissions moyennes par salarié s'élevaient à 3,4 T⁴ de CO₂. Elles atteignent en 2019 2,2 T de CO₂. Elles devront atteindre 2 T en 2022 (-40%).



Nos projections à 2022 indiquent que nous devrions être capables d'atteindre notre objectif même en tenant compte d'une légère augmentation des trajets en avion due à l'internationalisation de nos activités. Les émissions liées à la consommation d'électricité représentent une part très faible dans le bilan global et sont appelées à diminuer davantage grâce à une gestion plus fine de notre consommation et à la souscription à une offre 100% renouvelable. Après une baisse sensible entre 2018 et 2020, les émissions liées à notre consommation de gaz devraient être stables. Ces estimations pourraient évoluer dans la perspective d'un déménagement dans des locaux avec des performances et moyens de chauffage différents.

⁴ Chiffre révisé tenant compte pour le calcul des émissions liés aux véhicules de la méthode Analyse de Cycle de Vie

Réduire notre impact environnemental

En plus de la réduction de son impact carbone, Kallista Energy a défini d'autres engagements en phase avec ses activités pour contribuer à la préservation de l'environnement.





ENGAGEMENT 01

Electrifier 85% de notre flotte de véhicules d'ici 2022

Le développement de projets ainsi que le suivi de nos parcs nécessitent des déplacements. Notre équipe privilégie les transports en commun autant que possible pour les trajets domicile-travail ou pour les trajets régionaux. Toutefois, nos projets et parcs sont généralement situés dans des communes rurales où la voiture reste indispensable. Les déplacements en voiture tiennent par conséquent une place importante dans nos émissions de CO₂.

Depuis 2017, Kallista Energy a entamé l'électrification de sa flotte de véhicules pour limiter son empreinte environnementale.

A leur échéance, les contrats de location de longue durée des voitures thermiques sont remplacés par des locations de véhicules électriques. Quand un remplacement par un véhicule électrique n'est pas encore possible (traction de charges lourdes, impossibilité de recharger à domicile ou à proximité...), les collaborateurs sont sensibilisés à l'écoconduite en attendant une solution électrique viable.

La localisation de nos bureaux à Paris, Lyon et Bordeaux a été choisie pour permettre à notre équipe d'y accéder facilement en transport en commun ou grâce à la mobilité douce.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Les émissions liées à nos déplacements représentaient 60% de l'empreinte environnementale de Kallista Energy en 2018 sur le périmètre « support ». L'électrification de notre flotte de véhicule a un impact conséquent dans notre contribution pour bâtir une économie bas-carbone. De plus, limitant le recours aux voitures thermiques, nous contribuons à limiter la pollution de l'air notamment due aux particules fines, à l'origine du décès de plus de 48 000 personnes par an en France⁵.

NOS RÉALISATIONS EN 2019

- > **46% de voitures électriques en 2019 (20% en 2018) - en avance sur notre trajectoire vers 85% en 2022 qui requière une conversion de 16% de notre flotte par an.**
- > **Achat de carte d'abonnement pour tous nos collaborateurs qui ont la possibilité de prendre le train pour leurs déplacements.**

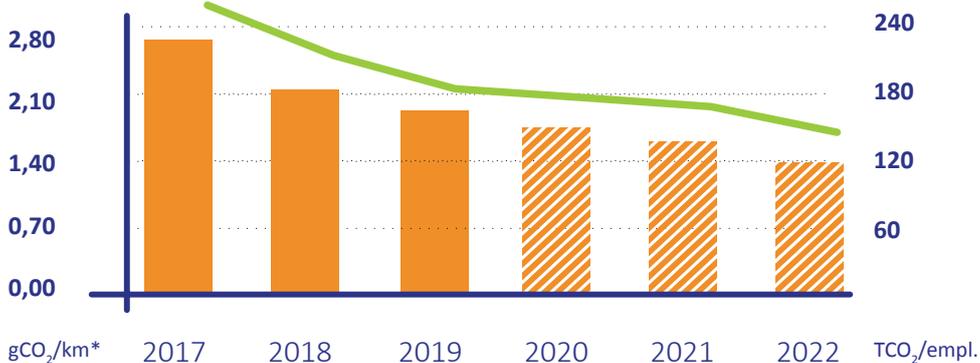
NOS OBJECTIFS POUR 2020 ET LES ANNÉES SUIVANTES

- > **2020 : 52%.**
- > **2021 : 68%.**
- > **2022 : 85%.**
- > **2024 : 100%.**

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Chacun de nos collaborateurs itinérants effectue un suivi annuel de ses déplacements en voiture. Toutes ces données sont rentrées dans notre tableau de bord RSE pour suivre les émissions de CO₂ liées au transport.

EMISSIONS DE GES LIÉES AUX VOITURES



* Calcul sur l'ensemble du cycle de vie des véhicules, construction comprise.

Le transport en voiture est la plus importante source d'émissions de GES parmi nos activités supports⁶ et constitue par conséquent le levier le plus significatif de notre stratégie de réduction. Nos actions dans ce domaine contribueront à 70% de la baisse de CO₂ attendue dans notre bilan carbone d'ici 2022.

ENGAGEMENT 02

Bannir les vols intérieurs et limiter les vols internationaux

Kallista Energy a fait le choix de bannir totalement les vols intérieurs dès 2018 et de réduire au maximum les vols internationaux.

Des abonnements SNCF et des solutions de visioconférence sont proposés à nos collaborateurs pour leur permettre de se déplacer rapidement et confortablement partout en France ou de travailler à distance suivant leurs besoins.

Dans un contexte d'internationalisation de notre activité, certains déplacements professionnels en Europe sont nécessaires. Dès que cela est possible, notre équipe privilégie des déplacements en train ou en voiture électrique. Les vols en avion sont réservés à des trajets à l'étranger quand la situation ne permet pas de recourir à une alternative moins polluante.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Selon l'ADEME, un trajet en avion de Paris à Marseille émet 45 fois plus de CO₂ que le même trajet en TGV (train à grande vitesse). De plus, les temps de trajet proposés par le TGV ne justifient plus de choisir l'avion pour rallier les grandes villes françaises.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Chaque collaborateur est sensibilisé à l'impact environnemental des vols en avions. Les déplacements en avion sont analysés tous les ans.

NOS RÉSULTATS EN 2018

- > Aucun vol en France.
- > 3 vols en Europe.

NOS RÉALISATIONS EN 2019

- > **Aucun vol en France.**
- > **5 vols en Europe.**
- > **1 déplacement AR vers l'Ecosse en train.**
- > **Plusieurs déplacements aux Pays-Bas en train et train + voiture électrique.**

NOS OBJECTIFS POUR 2020

- > **Aucun vol en France.**
- > **8 vols maximum en Europe dans l'année pour tenir compte de manière réaliste de l'internationalisation de nos activités.**
- L'avion ne sera utilisé que si aucun autre moyen de transport n'est possible pour le bon fonctionnement de l'entreprise.**
- > **Etudier la faisabilité d'un partenariat pour la compensation carbone des vols avec un organisme reconnu.**

ENGAGEMENT 03

Réduire et recycler les déchets de nos bureaux

Pour la gestion de ses déchets, Kallista Energy privilégie au maximum l'approche des 3R⁷ : « réduire, réutiliser, recycler ».

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

L'atteinte de la neutralité carbone en 2050 nécessite de réduire drastiquement nos déchets et généraliser le recyclage.

Selon des prévisions du Forum Economique Mondial et de la Fondation Ellen McArthur, en 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans les océans. Chaque geste compte pour éviter ce scénario.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Cèdre, l'organisme qui gère le recyclage pour Kallista Energy, produit chaque mois un bilan des collectes des différents déchets dans nos bureaux. Ces chiffres sont analysés tous les 6 mois pour évaluer nos efforts de réduction et de recyclage de nos déchets.

NOS RÉALISATIONS EN 2019

> En 2019, Kallista Energy a décidé d'arrêter d'acheter des bouteilles d'eau en plastique pour réduire l'impact environnemental des déchets issus de ses bureaux. Les robinets des cuisines des bureaux du siège parisien ont été équipés de filtres pour améliorer la qualité de l'eau. Les collaborateurs ont été sensibilisés à l'impact environnemental des bouteilles en plastique et une bouteille isotherme en inox a été offerte par l'entreprise à chacun d'entre eux. Des carafes d'eau sont maintenant mises à la disposition des invités.

> L'une de nos équipes a choisi d'utiliser une machine à café à filtre (d'occasion) pour tester une alternative qualitative aux capsules en aluminium, au bilan écologique contestable. Le marc de café et les filtres en papier sont compostés.

ANNÉES PRÉCÉDENTES

> Pour le recyclage de nos déchets, nous travaillons depuis 2017 avec Cèdre, une entreprise qui favorise l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.

> Par ailleurs, comme aucun effort n'est superflu, nos imprimantes sont paramétrées par défaut en impression R/V pour limiter notre consommation de papier. De même, notre équipe réutilise les feuilles imprimées en brouillon autant que possible.

NOS OBJECTIFS POUR 2020

> 0 bouteille en plastique achetée pour les bureaux.

> Elargir la collecte de déchets dans nos bureaux de Paris : cartouches, capsules, piles.

> Faire de la pédagogie sur les 3R et 5R en incluant les notions de Refuser et Ré-imaginer.

⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Trois_R

ENGAGEMENT 04

Améliorer l'efficacité énergétique de nos équipements

En parallèle de la sensibilisation régulière de ses équipes sur les écogestes au travail, Kallista Energy a entamé le remplacement des équipements consommateurs d'énergie par des modèles plus sobres quand cela est possible.

Pour rester cohérent avec notre activité de production d'énergie renouvelable, tous les abonnements de fourniture d'électricité de nos bureaux parisiens ont été souscrits auprès d'Hydronext, un fournisseur qui certifie la vente d'une électricité issue de sources renouvelables en France.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Le chauffage au gaz et la consommation d'électricité de nos bureaux parisiens, qui regroupent la plus grande partie de notre équipe, représentaient 15% de nos émissions de CO₂ en 2017. Travailler sur ces postes est donc essentiel pour diminuer l'impact environnemental de Kallista Energy.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Les relevés de compteurs de gaz et d'électricité envoyés par nos fournisseurs sont analysés tous les 6 mois. Les consommations de gaz sont corrigées de l'indice des températures DJU⁸.

TONNES DE CO₂ ÉQUIVALENT DE LA CONSOMMATION GAZ DE NOS BUREAUX PARISIENS



NOS RÉSULTATS EN 2018

> Installation d'un thermostat au 3^e étage de nos bureaux à Paris pour mieux réguler la chaudière.

NOS RÉALISATIONS EN 2019

- > **Changement des 2 chaudières des bureaux parisiens et installation de thermostats plus modernes.**
- > **Changement des fenêtres dans l'un des bureaux les plus exposés au bruit et aux changements de température à Paris.**
- > **Baisse mesurée de 23% de la consommation de gaz sur la période de chauffe de juillet 2018-juin 2019 et sur S2 2019.**

NOS OBJECTIFS POUR 2020

- > **Etudier de la possibilité de changer de fournisseur de gaz.**
- > **Echanger avec le bailleur de nos bureaux pour étendre le changement des fenêtres.**
- > **Continuer la pédagogie autour de la gestion de la température.**

⁸ Degré jour unifié. Indicateur de correction des consommations en fonction des températures moyennes pour tenir compte des hivers plus ou moins froids et afin de pouvoir comparer des années entre elles.

ENGAGEMENT 05

Améliorer les émissions de notre Scope 3 avec nos sous-traitants

Les parcs éoliens de Kallista Energy sont construits clés en main et leur maintenance préventive est effectuée par des entreprises sous-traitantes (constructeurs turbiniers).

Les émissions de GES relatives à la construction et au fonctionnement des éoliennes sont donc intégrées dans le scope 3 de notre bilan carbone (émissions indirectes).

Nous travaillons avec nos sous-traitants pour identifier les innovations technologiques que nous pouvons introduire sur nos chantiers de construction ou en phase d'exploitation de nos parcs pour améliorer leur impact environnemental.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Le fonctionnement d'une éolienne pendant 15 à 20 ans compense largement son empreinte environnementale avec des émissions de CO₂ qui se concentrent pour l'essentiel autour de sa fabrication. Même si ces enjeux rentrent dans le bilan environnemental des fabricants ou de nos sous-traitants, Kallista Energy ne peut ignorer ces impacts et se doit de contribuer à les minimiser autant que possible.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Chaque année nous étudions les indicateurs de performance de nos fournisseurs (dont l'empreinte carbone liée au cycle de vie des éoliennes, la production de déchets, le taux de recyclabilité des éoliennes, etc.) et comparons ces résultats avec les années passées pour nous assurer de rester dans un processus d'amélioration continue.

NOS RÉALISATIONS EN 2019

> **Intégration systématique d'une clause ESG dans contrats de maintenance ou de construction à partir de 2019.**

NOS OBJECTIFS POUR 2020

> **Etudier la possibilité d'utiliser la solution « Soft Spot » développée par CTE pour limiter la quantité de béton utilisée dans les fondations d'éolienne, et donc les émissions de GES associées.**

> **Etudier la possibilité d'utiliser des bétons bas-carbone comme ceux produits par la société Ecocem.**

L'impact économique et la faisabilité de mise en œuvre de ces solutions restent à définir pour les futurs projets de construction (dès 2021).

Protéger la biodiversité et les habitats naturels





ENGAGEMENT 06

Développer les meilleurs projets possibles avec l'appui d'experts indépendants

De nombreuses études sont à réaliser pour l'obtention des autorisations nécessaires à la construction d'un parc éolien. Ces études comportent 3 volets majeurs sur l'écologie, le paysage et l'acoustique. Elles doivent être menées en suivant scrupuleusement la réglementation en vigueur pour minimiser autant que possible l'impact environnemental du parc, de sa construction à son démantèlement.

Kallista Energy a fait le choix de réaliser ces études en s'appuyant systématiquement sur une analyse menée par un bureau d'études spécialisé pour aboutir au projet le plus durable sur le plan environnemental et économique.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

En faisant le choix de confier la réalisation des études écologiques, paysagères et acoustiques à des experts indépendants reconnus, nous nous assurons que les impacts de nos projets sont évalués en toute impartialité.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Les volets majeurs (écologique, paysager et acoustique) de l'analyse environnementale d'un projet éolien doivent systématiquement être étayés par des experts indépendants.

NOS RÉALISATIONS EN

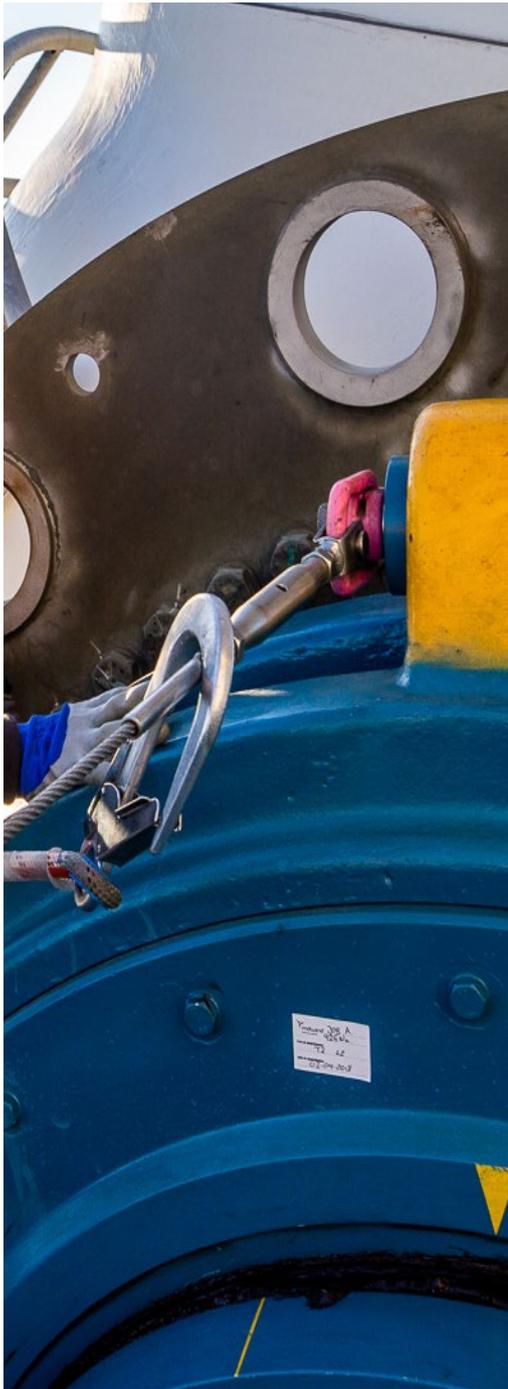
2019

> En 2019, 10 bureaux d'études indépendants sont intervenus sur nos projets.

NOS OBJECTIFS POUR

2020

> Recruter un chef de projet environnement dans notre équipe pour accroître la sensibilité écologique de nos projets dès l'amont.



ENGAGEMENT 07

Réaliser un chantier exemplaire pour chacun de nos projets

En parallèle de son engagement pour la sécurité des personnes et de ses équipements, Kallista Energy suit scrupuleusement toutes les réglementations définies dans le cadre de l'arrêté d'autorisation environnementale délivrée pour chaque parc lors du chantier de construction.

Cela implique notamment le respect des recommandations portant sur la préservation du bien-être des riverains (bruit), de l'avifaune et de la biodiversité pendant la phase de travaux.

Le calendrier de construction est ainsi défini en accord avec un écologue pour prendre en compte la période de nidification des oiseaux.

Chaque chantier fait l'objet d'un Plan Général de Coordination (PGC) qui définit notamment les conditions de stockage, d'élimination et d'évacuation des déchets et décombres. Ainsi, un point de collecte unique dans des bennes bien identifiées est défini pour chaque type de déchet (bois, huiles...).

Le chef de chantier assure systématiquement une sensibilisation des personnes intervenant sur le site aux bonnes pratiques pour assurer la sécurité de tous et limiter l'impact sur l'environnement.

Notre engagement pour des chantiers exemplaires concernent aussi bien les chantiers de construction pour nos nouveaux parcs que ceux pour le démantèlement et le renouvellement de nos parcs existants.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Comme pour tous les chantiers de construction, peu importe le domaine d'activité, la phase de construction génère des déchets et des impacts sur l'environnement. Même si la construction d'un parc éolien ne nécessite pas, par exemple, l'utilisation de produits chimiques dangereux, il est impératif de veiller à la sécurité des personnes, d'une part, et, d'autre part, à la gestion des déchets pour limiter l'impact de notre activité.

NOS RÉALISATIONS EN
2019

> Pas de chantier en 2019.

NOS OBJECTIFS POUR
2020

> Mettre en place une action de sensibilisation aux bonnes pratiques en matière d'Hygiène, Santé et Sécurité (HSE) pendant le chantier de construction de notre parc éolien aux Pays-Bas (« Trophée HSE »).

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Pendant les chantiers, notre responsable construction effectue des visites régulières pour s'assurer que les clauses environnementales des contrats sont bien respectées. A la fin du chantier, les justificatifs (obligatoires) pour le traitement des déchets (centre de tri...) remis par les prestataires sont consignés par le responsable construction.

Pour renforcer le suivi des chantiers, Kallista Energy fait appel à un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) indépendant. Le chef de chantier est de plus assisté par un responsable Hygiène, Santé et Sécurité (HSE).

Le chef de chantier établit un rapport détaillé mensuel ainsi que des comptes-rendus hebdomadaires.

En parallèle, des bureaux de contrôle indépendants effectuent des visites sur site pour s'assurer du bon déroulement du chantier et nous alertent en cas de manquements sur 3 thématiques : génie civile, électricité ainsi que la Sécurité et la protection de la santé (SPS).



ENGAGEMENT 08

Veiller à la préservation de l'environnement et à la limitation des émergences acoustiques aux abords de nos parcs éoliens

La réglementation ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), à laquelle tous les parcs éoliens sont assujettis, est déclinée sous forme de procédures au sein de Kallista Energy. Elles définissent des actions à mettre en œuvre et imposent le suivi de paramètres techniques et environnementaux, qui sont soumis à des contrôles réguliers par l'Etat à travers les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Les vérifications portent notamment sur l'impact du parc sur la faune volante (oiseaux et chauve-souris), son impact acoustique sur les zones habitées environnantes, et sur le bon fonctionnement des équipements des éoliennes permettant de maîtriser les risques pour les personnes, l'environnement et les biens.

Une fois le parc mis en service, son impact sur les oiseaux et les chauves-souris est évalué par un bureau d'études indépendant. Un spécialiste effectue, au minimum, 20 sorties sur le terrain entre mai et octobre pour mesurer l'impact des éoliennes sur leur activité et leur mortalité. Si des écarts sont constatés par rapport aux conclusions des études environnementales, des actions correctrices sont mises en place (par exemple l'arrêt des machines pendant la période de chasse des chauves-souris). Conformément aux recommandations des spécialistes, Kallista Energy veille à l'entretien des plateformes des éoliennes, sans produit chimique, pour ne pas attirer les chauves-souris et les oiseaux.

Un acousticien indépendant mesure les émergences de bruit du parc, en comparant les niveaux sonores du parc en fonctionnement et du parc arrêté. Si ces émergences dépassent les seuils réglementaires de 3 dB la nuit et 5 dB le jour, des actions correctives sont mises en place (par exemple avec un plan de bridage).

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

En effectuant avec la plus grande rigueur le suivi et la maintenance de nos installations, nous pouvons prévenir les incidents techniques et intervenir en amont pour assurer la sécurité des personnes et la protection de l'environnement ainsi que la continuité de la production d'électricité renouvelable.

Par ailleurs, veillant rigoureusement au bon fonctionnement de leurs parcs éoliens, les exploitants s'assurent que la production d'énergie renouvelable est compatible avec la préservation de la biodiversité et la proximité des activités humaines sur le long terme.

NOS RÉSULTATS EN 2018

> Première mise en place d'un bridage optimisé en fonction des saisons grâce à des études approfondies en été et en hiver pour un parc éolien en Bretagne et mise en place de « serrations » sur les pales pour améliorer les performances acoustiques.

NOS RÉALISATIONS EN 2019

- > Mise en place d'une solution technique innovante sur un de nos parcs bretons pour optimiser la gestion acoustique du parc.
- > Amélioration des procédures de suivi acoustique et des fréquences d'inspection.

NOS OBJECTIFS POUR 2020

- > Achat de 3 enregistreurs d'ultrasons pour recueillir des données précises sur l'activité des chiroptères. Les données seront transmises à un bureau d'études spécialisé pour analyse.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Le suivi de l'activité des oiseaux et le suivi des chauves-souris sont effectués par des spécialistes indépendants dont les rapports peuvent être contrôlés par les DREAL⁹.

La maintenance préventive des éoliennes, pour prévenir les dysfonctionnements, est effectuée 2 fois par an pour chaque éolienne. Toutes les anomalies sont répertoriées dans notre outil KalliControl, développé en interne, et font l'objet d'un suivi avec le maintenancier et le fabricant des éoliennes.

De même, chaque Maire de commune qui accueille l'un de nos parcs a un contact identifié au sein de notre équipe exploitation qui se charge de traiter les demandes reçues de la Mairie et des riverains.



ENGAGEMENT 09

Retirer 100% du massif de fondation de toutes nos éoliennes lors de leur démantèlement

Kallista Energy a pris l'engagement d'aller au-delà des exigences réglementaires et d'araser totalement les massifs de fondation en béton des éoliennes (hors pieux) lors du démantèlement d'un parc éolien pour restituer aux agriculteurs leur terrain dans son état d'origine. Cet engagement a été mis en œuvre lors du premier démantèlement effectué par notre entreprise en Bretagne (commune de Plouyé) en 2017.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

L'acceptabilité de nos projets est importante pour continuer à développer de nouveaux sites éoliens ou améliorer les parcs existants. Le démontage des fondations permet au passage de récupérer des ressources (acier, béton) qui sinon resterait enfoui sans utilité. Il s'agit d'une démarche de réemploi utile dans une optique d'économie circulaire.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Le démontage total des fondations est inscrit au cahier des charges des commandes passées à nos fournisseurs. La réalisation est vérifiée dans le cadre du suivi de chantier par nos assistants techniques à la maîtrise d'ouvrage et par notre responsable de la construction.

NOS RÉSULTATS EN 2018

> Fin du chantier de Plouyé (Bretagne) où cet engagement a été concrétisé pour la première fois.

NOS RÉALISATIONS EN 2019

- > **Partage de notre expérience sur le renouvellement de parcs auprès de la profession : atelier à l'OFATE (Office Franco-Allemand pour la Transition Énergétique), Magazine ADEME...**
- > **Pas de démantèlement en 2019.**

NOS OBJECTIFS POUR 2020

- > **Mettre en œuvre cet engagement sur les chantiers de renouvellement des parcs de Trébry et Lanfains (Bretagne).**



ENGAGEMENT 10

Valoriser les pales des éoliennes démantelées et contribuer à la recherche de solutions adaptées pour les volumes à venir

Kallista Energy s'est engagée dans un plan de renouvellement de ses parcs vieillissants afin d'optimiser la production d'électricité renouvelable sur des sites à fort potentiel. Le bilan environnemental global de nos renouvellements est positif grâce au surplus d'électricité sans CO₂ produit. Même si plus de 90% de la masse d'une éolienne est recyclable, la gestion des pales et de l'enveloppe des nacelles en fibre de verre demeure un sujet d'attention pour le futur avec le développement des projets de renouvellement. Le procédé de recyclage de la fibre de verre est complexe et il n'existe actuellement pas de réel marché pour de la fibre de verre recyclée.

Les solutions les plus répandues dans tous les secteurs utilisant des matériaux en fibre de verre (aviation, automobile, marine) est actuellement le stockage, l'enfouissement ou l'incinération des déchets.

Dans sa hiérarchisation des modes de gestion des déchets, l'article L541-1 du code de l'environnement préconise la valorisation énergétique des déchets avant leur enfouissement.

Kallista Energy a par conséquent fait le choix de privilégier la valorisation des pales en Combustible Solide de Récupération (CSR) en cimenterie pour ses projets de démantèlement.

Les cendres inertes issues de la combustion sont intégrées dans la production de ciment. Une partie de la fibre de verre, une fois broyée, peut aussi être directement intégrée dans le ciment pour renforcer ses capacités mécaniques. Ainsi, les pales, dont le bilan carbone a déjà été amorti avec le fonctionnement du parc éolien pendant une quinzaine d'années, peuvent trouver une nouvelle utilité en alimentant les cimenteries et limiter le recours au charbon qui génère plus de pollution.

NOS OBJECTIFS POUR LES PROCHAINS DÉMANTÈLEMENTS

> Cet engagement a été concrétisé pour la première fois avec l'appui de recycleurs et cimentiers locaux lors du démantèlement de notre parc éolien de Plouyé en Bretagne (2018). Il sera mis en œuvre dans tous nos futurs projets.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Les études de l'ADEME montrent que même dans le cas de l'incinération à 100% des matières composites des pales, le bilan environnemental d'une éolienne reste très intéressant.

Le taux d'émission du parc éolien français est de 12,7 g CO₂eq/kWh (de la fabrication à la fin de vie) contre 57,1 g CO₂/kWh pour le mix énergétique français (chiffres 2018). De même, le temps de retour énergétique d'une éolienne est de 12 mois¹⁰.

Toutefois, comme la filière éolienne estime à 5 GW la capacité à renouveler d'ici 2030¹¹, les pales des éoliennes représenteront un volume conséquent de fibre de verre à gérer. La filière travaille dès maintenant à trouver des solutions pour valoriser les pales à démanteler mais aussi sur une meilleure conception des pales pour les futures éoliennes afin d'arriver à un taux de recyclabilité de 100%.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Une traçabilité de la valorisation des pales des éoliennes en cimenterie ou autre sera assurée lors de nos projets de démantèlement.



Nos engagements sociétaux ✓



ENGAGEMENT 11

Garantir la sécurité des personnes et de nos équipements

Le respect et la sécurité des personnes pour qui et avec qui nous travaillons est la première de nos priorités. La maîtrise des risques s'appuie sur une analyse approfondie des risques et un suivi accidentologique permettant de définir les axes d'amélioration prioritaires.

Pour notre équipe, les accidents de la route représentent le plus grand risque. Ainsi, tous nos salariés itinérants suivent un stage de conduite à leur arrivée dans l'entreprise pour renforcer les bons comportements sur la route. Notre équipe exploitation, dispose de tout l'équipement de sécurité nécessaire pour accomplir ses activités. Un entraînement aux manœuvres de sécurité est organisé tous les ans pour les membres de l'équipe exploitation afin de maintenir les bons réflexes : vérification des EPI, secours en échelle et utilisation du kit d'évacuation et utilisation des extincteurs.

Par ailleurs, l'accès à nos sites est contrôlé. Tous les prestataires disposent de formations spéciales et sont sensibilisés aux risques associés aux parcs éoliens (électricité, travail en hauteur...).

Les riverains de nos parcs sont aussi sensibilisés aux risques (chute de glace, foudre...) à travers des lettres d'information diffusées en Mairie.

Kallista Energy réalise 60% des visites générales périodiques en interne grâce à du personnel spécialement formée sur des équipements sensibles : installation électriques, appareils de levage, échelle, points d'ancrage, extincteurs... Tous nos opérateurs sont habilités à arrêter une machine et à en interdire l'accès s'ils considèrent qu'elle représente un danger.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

La sécurité des personnes qui interviennent dans nos éoliennes ou qui se trouvent à proximité est un enjeu indiscutable.

NOS RÉALISATIONS EN 2019

- > Lettre d'info aux élus avec article sur la sécurité au pied des éoliennes.
- > Formation Centaure pour les nouveaux salariés itinérants.
- > Contacts avec les SDIS de toutes les zones où nous avons des parcs éoliens en exploitation (mise à jour de nos coordonnées, proposition d'exercices d'évacuation...).
- > Formation de 3 salariés au pilotage de drone pour effectuer des contrôles préventifs des éoliennes.

NOS OBJECTIFS POUR 2020

- > Mettre en place un numéro d'appel d'astreinte unique pour les situations d'urgence.
- > Continuer la sensibilisation des riverains notamment les exploitants agricoles face au risque de chute de glace ou d'électrisation en cas d'orage.
- > Travailler avec le GRIMP à Plouyé en Bretagne pour des exercices de secours en éolienne.
- > Renforcer le suivi de maintien en condition des pales.
- > Aucun accident de travail sur nos parcs ou au siège.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Kallista Energy a défini une procédure interne pour chaque article de l'arrêté ICPE et un archivage documentaire portant sur l'exploitation des parcs éoliens et recouvrant aussi certaines obligations issues du Code du Travail.

Nos opérateurs locaux s'assurent de la sécurité optimale de nos installations à travers un suivi journalier des opérations de maintenance et la gestion des rapports d'intervention.

Toutes les anomalies portant sur la maintenance ou la sécurité des installations sont identifiées et suivies dans le temps (main courante exploitation). Les rapports d'inspection sont établis en temps réelle et consignés dans notre outil KalliControl. Ils font l'objet d'un suivi avec le maintenancier.

L'accidentologie observée fait partie d'une rubrique spécifique dans nos rapports discutés et validés mensuellement et transmis à nos actionnaires qui se montrent particulièrement attentifs à cette question.

Notre certification ISO45001 en 2020 sera l'occasion d'améliorer davantage nos indicateurs clés.

ENGAGEMENT 12

Réunir les conditions pour le bien-être au travail des salariés

Pour réussir dans sa mission, Kallista Energy s'appuie sur les compétences et l'implication de tous ses collaborateurs. De ce fait, nous veillons en permanence à réunir les conditions nécessaires pour entretenir la motivation et l'épanouissement de notre équipe :

- > Flexibilité des horaires et possibilité de télétravail pour réduire les temps de transport et pour mieux conjuguer vie privée et vie professionnelle,
- > Prise en charge des frais pour la participation à des événements sportifs (foot éolien, régates des énergies renouvelables...)
- > Séminaires d'équipe annuels
- > Tous les ponts sont offerts

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Permettre à ses collaborateurs de travailler dans un environnement agréable et qui favorise un bon équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle pour s'assurer de leur motivation et de leur implication dans la durée.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Les managers mènent des échanges réguliers avec leurs équipes et les questions liées au bien-être des salariés sont passées en revue lors de l'entretien annuel.

NOS RÉSULTATS EN 2018

- > Participation à la régates des EnR.
- > Participation au foot éolien.
- > Modernisation de l'ameublement des bureaux.

NOS RÉALISATIONS EN 2019

- > Mise en place d'un Comité Social et économique (CSE).
- > Participation à la régates des EnR.
- > Participation au foot éolien.
- > Séminaire d'équipe à la montagne.
- > Formations proposées à l'équipe (négociation, paysage, langue...).
- > Travaux de rafraîchissement des peintures et modernisation de la cuisine du troisième étage (Paris).
- > Changement des chaudières et meilleure gestion de la température dans nos locaux parisiens.

NOS OBJECTIFS POUR 2020

- > Diffuser un questionnaire de satisfaction au travail aux salariés.

ENGAGEMENT 13

Veiller à la diversité et la parité au sein de notre équipe

Kallista Energy a fait le choix de miser sur le potentiel de ses collaborateurs plutôt que simplement sur l'expérience. Ainsi, nous pouvons recruter des talents avec peu ou pas d'expérience dans notre domaine d'activité et les former en interne avec le soutien de nos collaborateurs les plus expérimentés. Les recrutements sont axés sur les compétences et nos procédures respectent les lois en vigueur afin d'éviter toute forme de discrimination. Nous sommes aussi attentifs à la parité dans notre équipe, qui comptait 35% de femmes (contre 27% dans le secteur des Industries Electriques et Gazières¹²) à fin 2019.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

La diversité de parcours, de savoir-faire et de points de vue sont des ingrédients nécessaires pour assurer une richesse des échanges dans une équipe et par conséquent la pertinence et la durabilité des solutions que nous sommes à mêmes de proposer à nos parties prenantes.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Kallista Energy veille scrupuleusement à respecter la loi contre les discriminations.

Ainsi, notre processus de recrutement intègre systématiquement plusieurs personnes pour prévenir tout risque de discrimination.

NOS RÉSULTATS EN 2018

> Mise en place d'un outil de vérification pour s'assurer que les salaires ne sont pas discriminants en fonction du sexe dans le département exploitation.

NOS RÉALISATIONS EN 2019

> **Maintien de notre processus de recrutement intégrant plusieurs membres de l'équipe pour éviter toute discrimination, même inconsciente.**

NOS OBJECTIFS POUR 2020

> **Soutenir une initiative pour inciter les femmes à rejoindre les métiers techniques et scientifiques.**
 > **Déploiement à toute l'entreprise de l'outils de vérification des écarts de salaire testé en 2018 et 2019.**

ENGAGEMENT 14

Travailler de concert avec nos parties prenantes locales

Pour Kallista Energy, un projet éolien doit être construit en concertation étroite avec le Maire de la commune, en sa qualité de représentant du peuple élu aux suffrages universels. Nous démarrons la prospection foncière pour nos projets seulement après un échange avec le Maire de la commune.

Nous organisons tout au long du développement de nos projets des temps de concertation avec les élus et les habitants des territoires sur lesquels nous intervenons pour arriver au meilleur projet possible autant sur le plan technique et environnemental que de l'acceptabilité locale.

Kallista Energy envoie une lettre d'information annuelle à chaque Conseil municipal des communes où nous exploitons un parc éolien. Cette lettre d'information propose un bilan chiffré de la production du parc ainsi que les faits marquants de l'année passée.

Kallista Energy investit dans la mise en place d'une plateforme d'information à destination des riverains des communes où elle a des projets en développement. Les riverains pourront ainsi s'informer sur nos projets et poser des questions à nos chefs de projet.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Les projets éoliens sont des projets d'infrastructure particuliers car ils suscitent beaucoup d'intérêt et s'insèrent dans des zones rurales souvent peu industrialisées. Leur acceptabilité est un enjeu qui nécessite une approche de concertation réfléchie et sincère.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Tous les temps de concertation (article dans la presse ou le bulletin communal, permanences publiques, lettre d'information...) sont répertoriés dans un chapitre de la demande d'autorisation pour la construction du parc éolien.

NOS RÉALISATIONS EN

2019

- > Journée Portes Ouvertes de Energies Renouvelables à Breteuil (Oise).
- > Journée du vent à Tournois (Loiret).
- > Définition du cahier des charges de notre plateforme d'information digitale.

NOS OBJECTIFS POUR

2020

- > Déploiement de la plateforme de communication digitale dédiée aux riverains de nos nouveaux projets.
- > Participation à la journée Portes Ouvertes des Energies Renouvelables.
- > Organisation d'une journée du vent.

ENGAGEMENT 15

Participer au dynamisme des territoires où nous sommes actifs

Au-delà des taxes locales que Kallista Energy verse aux collectivités locales, notre entreprise poursuit son action au sein des collectivités à travers différentes actions de parrainage. Kallista Energy soutient principalement des actions qui visent à faire la promotion des énergies renouvelables, des activités sportives collectives ou qui mettent en avant des mobilités douces : trail, course cycliste, concours d'attelage, football...

Notre engagement porte en général sur plusieurs années pour permettre à des associations de lancer ou de renforcer leurs activités. Kallista Energy a fait le choix de répartir ses efforts entre plusieurs actions collectives de petite envergure, plutôt qu'un investissement dans une seule action de mécénat plus médiatique.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Les parcs éoliens sont avant tout des projets locaux. De ce fait, il nous paraît naturel de participer modestement et à notre échelle, à des actions locales qui vont dans le sens du développement durable.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Les demandes de sponsoring ou de renouvellement sont analysées au cas par cas par les équipes développement et communication qui tiennent une comptabilité des différentes participations de Kallista Energy.

NOS RÉALISATIONS EN 2019

- > Kallista Energy a versé environ 7% de son chiffre d'affaires en taxes locales aux collectivités qui accueillent ses parcs éoliens.
- > Quelques exemples d'associations soutenues :
Le Trail du Pain Chaud (Côtes-d'Armor) ; Grand prix cycliste de Luneray (Seine-Maritime) ; Association Multisports de Breteuil (Oise) ; Club de football de Biville-la-Baignarde (Seine-Maritime).

NOS OBJECTIFS POUR 2020

- > Maintenir les objectifs 2019.
- > Continuer la décentralisation de nos équipes en régions afin de contribuer à la dynamique des territoires tout en renforçant la résilience de notre entreprise.

Nos engagements
pour la gouvernance ✓



ENGAGEMENT 16

Promouvoir un pouvoir exécutif collégial et un dialogue permanent avec les salariés

Pour leur très grande majorité, les questions de gouvernance portent sur une juste articulation entre :

- > La liberté d'action entrepreneuriale des dirigeants,
- > La protection des intérêts des actionnaires,
- > La pérennité de l'entreprise.

De ce fait, depuis le 1^{er} janvier 2019, Kallista Energy a adopté le mode de direction d'une société à Directoire et Comité de surveillance, la signature sociale étant attribuée au Président et au Directeur Général. Le Directoire est composé du Président et des Directeurs des 3 principaux départements de l'entreprise : administration et finance ; opérations et développement.

L'articulation entre les trois pouvoirs (souverain – Assemblée Générale, exécutif – Président/Directeur Général/ Directoire et surveillance – Comité de surveillance) définit la manière dont l'entreprise est gouvernée.

La composition de notre Comité de surveillance a été revue à la faveur des modifications intervenues dans le capital du groupe en 2018. De même, le Comité d'audit a été revu dans sa composition. Le comité de nomination et de rémunération a été supprimé et, ses tâches, déléguées par le Comité de surveillance au Comité d'audit.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Cette juste articulation entre les trois pouvoirs dans l'entreprise permet de légitimer, de prendre et d'assumer les décisions – notamment stratégiques – dont les conséquences sont durables pour l'entreprise, d'établir la confiance des parties prenantes à l'égard de ceux qui gouvernent l'entreprise et à l'égard de l'entreprise elle-même.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Respect de la périodicité des réunions du CSE (12 par an), du directoire (12 par an) et du Comité de Surveillance (4 par an).

NOS RÉALISATIONS EN

2019

- > **Création d'un Comité Social et Economique.**
- > **12 réunions du directoire.**
- > **5 réunions du Comité de Surveillance.**

NOS OBJECTIFS POUR

2020

- > **Ouvrir le capital de l'entreprise aux salariés.**
- > **Nommer un référent harcèlement.**

ENGAGEMENT 17

Prévenir les fraudes

Des règles de fonctionnement très strictes ont été définies pour prévenir tous les risques de corruption et de fraude au sein de l'entreprise et dans les interactions avec ses parties prenantes.

Le code de conduite de Kallista Energy sert de cadre à toutes les négociations nécessaires au développement de nos projets et précise par exemple les actions à proscrire dans la négociation des loyers pour l'implantation de nos éoliennes.

Les managers de proximité assurent une sensibilisation permanente de l'équipe à ces règles de bonne conduite.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

La fraude est une menace pour l'entreprise et le bon développement de notre activité notamment à travers l'image que l'éolien pourrait véhiculer en cas de comportement frauduleux.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Les managers s'assurent tout au long de l'année que chaque collaborateur de l'entreprise respecte ce code de conduite.

NOS RÉSULTATS EN 2018

> Kallista Energy a défini un code de conduite anti-fraude à destination de tous ses collaborateurs. Ce code de conduite, porté par le président de l'entreprise, définit et illustre les différents comportements à proscrire comme étant susceptible de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence.

NOS RÉALISATIONS EN 2019

- > Mise en place d'une procédure de validation des conventions par le service juridique.
- > Pas de déviation au code d'éthique constatée.

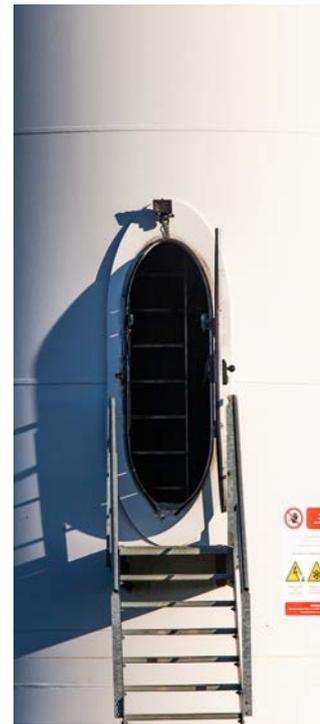
NOS OBJECTIFS POUR 2020

- > Zéro déviation au code de conduite anti-fraude.

ENGAGEMENT 18

Prévenir les risques de gestion

Le maintien de la parfaite intégrité financière et comptable du groupe est un objectif clé, soutenu par la mise en place d'un contrôle interne documenté et systématique.



POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Les fraudes de gestion risquent de porter atteinte à l'image de l'entreprise (fiscalité, image de marque vis-à-vis de nos banques...) ou simplement à ses équilibres financiers.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

La qualité de la gestion du groupe, notamment l'absence de fraude ou de défaut de contrôle, est évalué régulièrement par les organes de contrôles tels que les commissaires aux comptes, le Comité d'audit, le Directoire, ou la direction financière.

NOS RÉSULTATS EN 2018

- > Ces dernières années, Kallista Energy a investi dans la mise en place d'outils de gestion modernes et connectés permettant de sécuriser les flux financiers.
- > De même, en 2018, l'ensemble des processus de contrôle interne a été documenté et formalisé.

NOS RÉALISATIONS EN 2019

- > **Formalisation des procédures internes avec une validation par nos commissaires aux comptes.**
- > **Mise en place de nouveaux outils de gestion pour renforcer les contrôles : outils SAAS de suivi des engagements, des notes de frais.**
- > **Externalisation de la paye permettant d'accroître la sécurité des déclarations sociales, et la confidentialité des informations des salariés.**

NOS OBJECTIFS POUR 2020

- > **Etendre l'outil de suivi des engagements initié en 2019 à tous les services concernés de l'entreprise.**

ENGAGEMENT 19

Promouvoir la cybersécurité

Les échanges informatiques sont au cœur de l'activité de Kallista Energy.

Notre entreprise met en œuvre les infrastructures et les formations nécessaires pour veiller à la confidentialité et à l'intégrité des données.



POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Dans un monde où le digital constitue un outil de travail prédominant mais aussi une fenêtre sur nos vies professionnelles et privées, savoir se protéger des actions malveillantes est un gage de pérennité de l'activité et de sérénité pour nos collaborateurs et parties prenantes.

L'ÉVALUATION DE NOS ACTIONS

Un plan de sécurité des systèmes d'information (PSSI) existe depuis 2018. C'est un outil d'amélioration continue qui évalue nos faiblesses et nous permet de piloter nos axes d'améliorations. Un prestataire externe nous accompagne dans la révision de ce PSSI chaque année.

NOS RÉSULTATS EN 2018

- > Refonte de notre infrastructure réseau pour réduire notre vulnérabilité et améliorer notre résilience.
- > Mise en place d'un Plan de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI).
- > Mise en place d'une formation à la sécurité informatique obligatoire pour tous les employés.
- > Déploiement d'antivirus sur tous les terminaux et les serveurs.
- > Amélioration de nos procédures de sauvegarde.

NOS RÉALISATIONS EN 2019

- > **Formation de tous les nouveaux arrivants à la cybersécurité.**
- > **Sensibilisation régulière aux tentatives de phishing.**
- > **Vérification de notre respect à la loi RGPD notamment le renforcement de la procédure de gestion des candidatures pour les offres d'emploi et de stage.**

NOS OBJECTIFS POUR 2020

- > Continuer la formation des nouveaux arrivants.
- > Renforcer l'équipe informatique.
- > Equiper les salariés itinérants de filtres de confidentialité d'écran d'ordinateurs.
- > Migrer tous nos systèmes d'exploitation vers les dernières versions disponibles.
- > Améliorer la gestion des accès et des identités numériques.

Pour aller
plus loin... 



Certains impacts qui ne nous paraissaient pas prioritaires en première approche les années précédentes, méritent d'être analysés plus en détail pour mieux comprendre leur importance. Nous réfléchissons notamment à une nouvelle évaluation de nos impacts dans les années à venir en nous appuyant par exemple sur les Science-Based Targets (SBT) (objectifs fondés sur la science) pour nous assurer de l'exhaustivité de notre analyse et pour identifier d'autres pistes d'amélioration.

Nous pourrions ainsi trouver des pistes d'amélioration et nous s'assurer que l'évaluation de nos impacts est suffisamment complète.

En 2020 et 2021, nous souhaitons notamment renforcer notre évaluation de notre utilisation des ressources naturelles non-renouvelables. Alors que le gouvernement veut promouvoir une orientation vers un fonctionnement circulaire de l'économie, la réduction de la consommation des ressources non-renouvelables est une question cruciale. Toutefois, nous abordons ces enjeux avec beaucoup d'humilité car ces questions, comme par exemple celle concernant la recyclabilité des pales des éoliennes, doivent être abordés par tous les acteurs de la filière et ne peuvent pas être gérés seulement par Kallista Energy à son niveau.

En complément de la démarche pour réduire son empreinte environnementale, Kallista Energy souhaite accompagner ses salariés qui le souhaitent dans leur trajectoire carbone individuelle. A ce titre, nous allons proposer aux employés volontaires, dans le respect de l'anonymat, la réalisation d'un bilan carbone et le calcul de leur empreinte écologique afin de leur permettre d'identifier les leviers d'actions à leur disposition pour aller vers la neutralité carbone et ainsi faire leur part dans la lutte contre le changement climatique et dans la préservation des ressources naturelles.









KALLISTA ENERGY
PRODUCTEUR INDÉPENDANT D'ÉNERGIES COMPÉTITIVES



RAPPORT RSE - 2019
www.KallistaEnergy.com